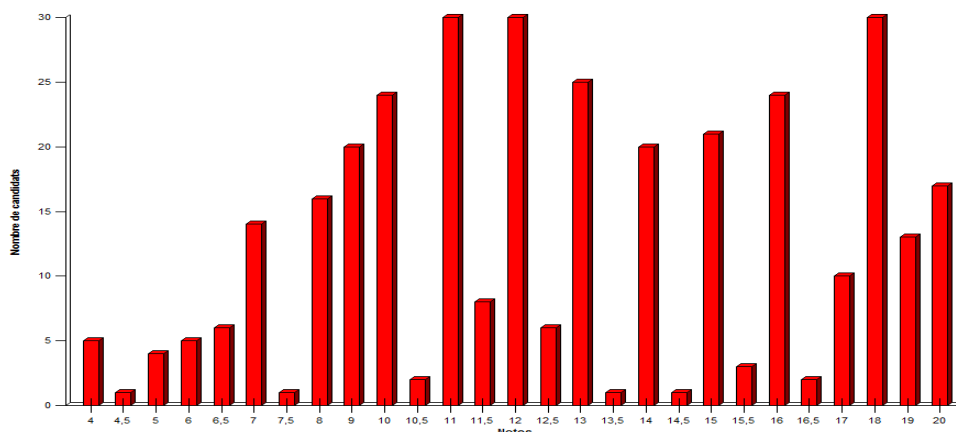


RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Effectifs et notes de l'épreuve Orale d'entretien avec le jury du concours C, session 2019



1. Résultats de l'épreuve

Il y a eu très peu de désistements parmi les 209 candidats admissibles à l'entretien toutes voies confondues. Les notes obtenues à cette épreuve d'entretien avec le jury s'étendent de 4 à 20 avec une moyenne de 12,77 et un écart-type de 4.08 pour les candidats du concours C BIO, également, pour le concours C ENV les notes obtenues s'entendent de 4 à 20, avec une moyenne de 13.33 et un écart-type de 3.82. A l'issue de l'épreuve, il n'y a pas eu de différence notable entre les notes attribuées par les trois jurys. Le jury a été composé par trois binômes d'évaluateurs composés chacun d'un enseignant d'Ecole vétérinaire et d'un enseignant d'Ecole d'Agronomie.

Concours	Moyenne	Ecart-type	Note Minimale	Note Maximale
C BIO (206 candidats)	12,48	4.08	4	20
C ENV (137 candidats)	13.33	3.82	4	20

2. Remarques générales

D'une durée de 30 minutes, l'épreuve d'entretien avec le jury s'est déroulée du 17 au 21 juin 2019 dans les locaux d'AgroParisTech, site de Paris.

Cette année, 103 places sont ouvertes au concours « Agro » et 93 au concours « Vété ». Cette année encore d'excellents candidats ont été auditionnés notamment sur des projets professionnels (profils vétérinaires comme ingénieurs) très originaux, particulièrement construits et témoignant d'une grande maturité du candidat (plusieurs notes de 20/20 ont ainsi été attribuées)

3. Déroulement de l'épreuve

L'entretien est composé d'une présentation (8 minutes maximum) par le candidat de son parcours et de son projet suivie par un temps d'échanges basé sur des questions posées par le jury. Les candidats ont dans l'ensemble respecté leur temps de présentation même si certains l'ont largement sous-utilisé. La préparation des candidats a porté ses fruits car les discours sont

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

apparus moins formatés ce qui a pu d'autant plus désavantager ceux qui ont voulu placer un maximum de renseignements en un minimum de temps. Les jurys préfèrent en effet favoriser le dialogue plutôt que le monologue. Le « par cœur », surtout lorsqu'il est récité est à proscrire car il s'agit d'un exercice d'expression orale en lien avec des professions ciblées qui ont besoin de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Ce sont donc des qualités à travailler dans le cadre de la préparation de l'épreuve.

L'utilisation d'un chronomètre, bien que non systématique, n'est pas utile et peut perturber le candidat.

- La fiche d'information remise par le candidat en début de séance limite la prise de notes du jury et permet de se concentrer sur l'oral. Cette fiche est généralement bien complétée à l'exception de la mention de l'année d'ATS bio qui est régulièrement manquante. Il semble que des consignes en ce sens aient été données par certaines prépas. Les jurys précisent que l'information manquante est systématiquement demandée au candidat.
- Les activités extra-scolaires (voyages, loisirs et hobbies divers) ont pu être mal ou insuffisamment renseignées en lien avec un intitulé de la rubrique « autres activités et travaux » qui a pu en dérouter certains. Les jurys constatent une bonne qualité de l'orthographe. Les candidats gagneraient à sortir d'une présentation trop linéaire de leur profil et projet en suivant leur fiche et à tenter une présentation plus originale et vraiment personnelle qui ne soit pas formatée par la prépa car dans le cas où plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite.
- Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il convient cependant de ne pas chercher à faire un lien systématique mais souvent acrobatique entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique...) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel !
- Les jurys portent également une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous.
Echanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Les candidats devraient approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements afin de se démarquer de l'argumentaire basique souvent insuffisant et parfois erroné.

Nous insistons sur l'importance à accorder à la lecture des notices écrites d'information des écoles, aussi bien pour les candidats que pour les enseignants des classes de prépa. Ces informations couplées aux sites internet des écoles permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chacune. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme et restent très centrés sur la période d'études. C'est une réflexion qui doit être engagée assez tôt dans l'année de prépa.

- La motivation et le projet professionnel constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé: ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.

Nous avons constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « agriculture durable ou urbaine » et plus encore « bien-être animal » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs. Beaucoup de candidats étaient cependant bien en peine de fournir une définition même vague et moins encore d'expliquer en quoi concrètement ils pourraient œuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. On s'attend donc à ce qu'ils aient travaillé ces sujets. « Être dans l'air du temps » en relayant des demandes sociétales (exemple : « remplacer l'allopathie par des médecines alternatives ») dans le cadre du projet peut les mettre également en porte-à-faux avec la politique des établissements visés (place insignifiante voire nulle de ces thérapies alternatives contestables ou contestées sur le plan scientifique), ce qui dénote une méconnaissance des formations proposées.

REMARQUES :

Comme l'année précédente, les étudiants ayant tout misé sur le projet ENV et ayant échoué négligent trop la présentation du projet professionnel alternatif (Agro) et s'exposent à de mauvaises appréciations : connaissance insuffisante des cursus et options des Ecoles sélectionnées, projet inconsistant ou ne reposant sur aucune connaissance /compétence avérée, aucune prise de contact /aucun stage préalable en rapport avec le projet.

La culture technique est en moyenne assez bonne avec notamment un retour satisfaisant sur les stages longs. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Un nombre conséquent de postulants a également fait un stage à l'étranger. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu ».

Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant. Le hasard peut ainsi faire succéder des candidats qui se paraphrasent en croyant épater le jury. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité voire la prise de risque si elle reste authentique.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Certains candidats ont enfin pu faire preuve d'une certaine désinvolture notamment lorsqu'ils étaient invités à s'adresser à leur jury en fin d'entretien.

Les membres des jurys attestent ne pas avoir connaissance des classements provisoires des candidats qui passent cette épreuve.